



MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

21220

☎ 03 80 62 86 94

mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



REUNION DU 15 FEVRIER 2024

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

≤

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2023.

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taux suivants pour l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,40 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,19 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,50 %

PARTICIPATION A L'ACHAT D'UNE TOILE POUR LA SAINT VINCENT TOURNANTE 2024

Monsieur le Maire présente la facture de l'atelier « A vos papiers » concernant l'achat d'une toile pour la Saint Vincent Tournante 2024 d'un montant de 2 000 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le paiement de cette toile.

Le Conseil Municipal décide de choisir la toile sur le thème de l'automne.

LOYER NOUVEAU LOGEMENT SAINTE BARBE

Le nouvel appartement situé 8 A rue Caroline Aigle sera libre à la location dès le 15 mars 2024. Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 700 € par mois.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal arrête la liste des subventions allouées pour l'année 2024 comme suit :

1	ADAPEI COTE D'OR	30 €
2	ADMR	30 €
3	AMICALE AVEUGLES CIVILS COTE D'OR	30 €
4	AMICALE DONNEURS SANG GEVREY	100 €
5	AMICALE ECOLES MOREY CHAMBOLLE	300 €
6	AMICALE SAPEURS POMPIERS	300 €
7	ASSOCIATION FRANCAISE SCLEROSES EN PLAQUES	70 €
8	ASSOCIATION LA PASSERELLE DU BONHEUR	100 €
9	AVENIR SPORTIF GEVREY CHAMBERTIN	100 €
10	BANQUE ALIMENTAIRE BOURGOGNE	100 €
11	CAMPUS EBULLIENS PATRIMOINE ET CULTURE	300 €
12	CLUB SPORTIF NUITON	300 €
13	COMITE DES JUMELAGES	300 €
14	COMITE UNICEF COTE D'OR	30 €
15	COTE D'OR TOURISME	30 €
16	CROIX ROUGE CONSEIL DEPARTEMENTAL	30 €
17	FEDERATION ASS. CARDIOLOGIE	30 €
18	FRANCE ALZHEIMER COTE D'OR	70 €
19	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MOREY	100 €
20	LE SOUVENIR FRANCAIS	50 €
21	LIGUE BOURGUIGNONNE CONTRE CANCER	70 €
22	MFR AGENCOURT	100 €
23	MUSIQUE MUNICIPALE GEVREY	200 €
24	PARALYSES France DD 21	30 €
25	PREVENTION ROUTIERE	30 €
26	QUAD RUGBY AVEC CORENTIN ET LES BLACK CHAIRS	300 €
27	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	30 €
28	UDSM	30 €
TOTAL		3 190 €

DEVIS INSTALLATION D'UNE DOUCHE DANS LE LOCAL TECHNIQUE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LBT CHAUFFAGE PLOMBERIE d'un montant de 2 839,92 € TTC concernant l'installation d'une douche dans l'atelier technique.

Le conseil municipal accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.

RENOUVELLEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La poste a proposé aux communes la gestion de points de contact « La Poste Agence Communale » offrant les prestations postales courantes, dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire conformément à la loi du 2 juillet 1990.

La 1^{ère} convention a été signée par la commune de Chambolle-Musigny le 16 juin 2006, suivie d'un renouvellement le 15 juin 2015, et arrive à échéance le 15 juin 2024.

Le Maire expose le nouveau contrat de présence postale 2024 – 2033 et les modalités d'organisation de l'agence postale communale qui devient point de contact du réseau de La Poste, offrant toute la gamme des services de La Poste.

Le Conseil Municipal :

- Etudie la convention de partenariat proposée, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties,
- Décide de renouveler la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation forfaitaire de 1 140 €/mois et conformément aux nouvelles modalités de gestion, avec des offres de service élargies et rémunération valorisante pour l'agent.
- Décide de mandater le Maire pour signer la convention de partenariat proposée.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Devenir de la bibliothèque** : le Conseil Municipal décide de fermer la bibliothèque, un courrier sera transmis à la bibliothèque départementale. L'accès à la lecture pour tous se fera par le biais de la boîte à livres mise en place par le Conseil Municipal des Jeunes.

- **Tour de France 2024** : un nouveau trophée départemental de la valorisation paysagère est mis en place par Côte d'Or Attractivité. Si des habitants sont volontaires pour participer à ce « concours », merci de compléter le bulletin ci-joint.

- **Elections européennes** : elles auront lieu le 9 juin 2024 à la salle du conseil de la mairie.

Pour savoir si vous êtes inscrits sur les listes électorales, connectez-vous au site **Service public.fr**.

Date limite d'inscription sur les listes électorales via la télé-procédure en ligne : **le mercredi 1er mai 2024**.

Date limite d'inscription sur les listes électorales par le dépôt ou l'envoi du formulaire papier en mairie : **le vendredi 3 mai 2024. Une permanence sera assurée le vendredi 3 mai de 8h00 à 12h00.**

Date limite de demandes d'inscription "dérogatoires" sur les listes électorales au titre de l'article L.30 code électoral : 10e jour avant le 1er tour de scrutin **soit le jeudi 30 mai 2024**.

- **Conseil Municipal des Jeunes** : compte rendu en pièce jointe.

Prochaines réunions :

Commission finances le 26/02/2024 à 18h00

CCAS le 20/03/2024 à 19h30

Conseil municipal le 20/03/2024 à 20h00

Fin de la séance à 22h00